

Sud

Solidaires Unitaires Démocratiques
Intérieur

Membre de l'Union Syndicale Solidaires

80-82, rue de Montreuil

75011 Paris

sud.interieur@gmail.com

tel : 06.30.28.27.13

Octobre 2012

Union
syndicale
Solidaires

www.solidaires.org

CHANGEMENT DE CAP ?

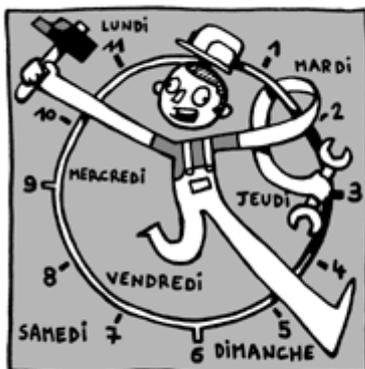
Après environ 4 mois d'exercice gouvernemental, si le changement se fait attendre dans les commissariats, le discours a un peu changé. Exit la RGPP, exit la politique du chiffre, exit la baisse des effectifs... **Néanmoins, entre les paroles et les actes, il y a l'incertitude et le questionnement !** Si les départs en retraite seront remplacés et 288 postes de gardiens de la paix créés, les nouvelles Zones de Sécurité Prioritaires vont une nouvelle fois exiger des effectifs que les créations de poste ne pourront assumer. **Quels services, quels commissariats se verront déshabiller une nouvelle fois ?** Cependant, l'arrêt de création de brigades spécialisées à chaque fait divers, annoncé par le nouveau ministre de l'Intérieur, est une bonne nouvelle.

Bien entendu, la **hausse du budget est positive même si cela sera toujours insuffisant** au regard des besoins (il en est de même pour l'ensemble du service public). Mais, au delà de l'aspect budgétaire et matériel, c'est un changement de cap qui est exigé. Un changement qui va bien au delà des discours sur les contrôles d'identité, des nouvelles règles statistiques et de la réforme organisationnelle des services. Après dix ans d'hystérie sécuritaire et d'opposition police-justice ou population-police, **c'est un virage complet qu'il faut opérer.**

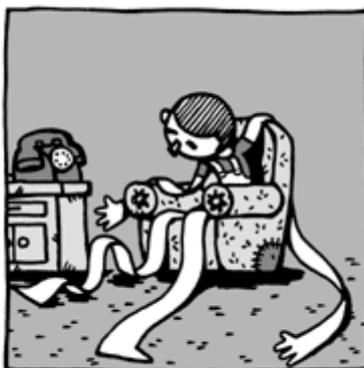
Quelle place pour la prévention dans la police ?

Là encore, des questionnements ! Quelle place pour la prévention au sein de la police ? Pour le moment, le

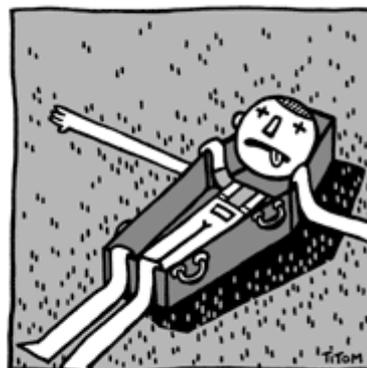
LE NOUVEAU CYCLE DU TRAVAIL



FLEXIBILITÉ



PRÉCARITÉ



ET PENSION BIEN MÉRITÉE

ministère n'y a pas réellement répondu tant sur le fond (quelle prévention?) que sur la forme (quel avenir pour les services de prévention ? Quels moyens?). Les récentes sorties du ministre ou du gouvernement à l'occasion de faits divers semblent bloquer le pouvoir actuel dans **une logique de réponse policière plus que d'anticipation sociale et sociétale.** Nous le répétons : la police ne peut pas tout (et elle ne le doit pas) ! Il est illusoire de continuer à le faire croire à la population, au risque d'une nouvelle désillusion.

Dans tout cela, à quelle sauce sera mangé le policier ? Les années à venir ne seront pas roses. **Certes, la RGPP semble abandonnée par le gouvernement mais la signature du Pacte Budgétaire Européen ne fera qu'entériner une politique de rigueur au niveau français et européen.** La RGPP abandonnée mais la politique qui la sous-entend continue. Lors des rencontres entre les syndicats, le patronat et le gouvernement, ce dernier a été clair. Pour la Fonction Publique, **il y aura dialogue mais aucunement sur les salaires et l'emploi**, pourtant deux enjeux clés pour les salariés et le pays.

La souffrance au travail

Heureusement, le gouvernement et le ministère de l'Intérieur semblent vouloir s'emparer de la question de la souffrance au travail et du management. **Sud Intérieur ne peut que s'en féliciter puisque nous travaillons ardemment sur ces questions depuis notre création.** Ce sera un vrai test pour ce gouvernement ! Mais, aurons-nous droit à une remise en question des conditions de travail actuelles, des relations hiérarchiques et du management ? Ou simplement à quelques mesurées ?

Car, s'il est impératif de travailler sur la relation police-population, **il est tout aussi essentiel de redéfinir les relations hiérarchiques et le management policier.** Il est tout aussi nécessaire de travailler à la protection fonctionnelle des policier-ères qu'à leur protection dans le cadre de leurs relations de travail. Des conditions fondamentales à une évolution positive du métier de policier autant pour le policier lui-même que pour les usagers de la sécurité.

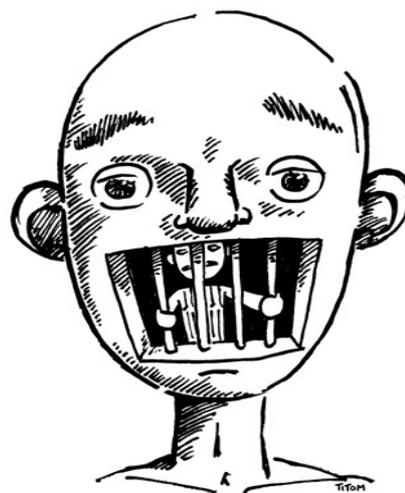
Sud Intérieur sera vigilant sur l'ensemble de ces dossiers même si le ministère continue de refuser à nous recevoir et à nous entendre. Il semble clair que le patronat entend toujours avoir la main-mise sur la relation entre les partenaires sociaux et le gouvernement. Et celui-ci lui emboîte le pas. Appliqué à notre ministère, la parole des gardiens de la paix, des ADS, des administratifs sera-t-elle entendue ? Nous craignons que non... ou de manière très limitée. Nous serons aux côtés de l'ensemble des salarié-es de notre ministère pour que leurs voix soient entendues et que leurs opinions soient participatives d'une nouvelle évolution de nos métiers !

LA SOUFFRANCE AU TRAVAIL NE SE LIMITE PAS AUX SUICIDES

Lors de son discours cadre sur la sécurité du 19 septembre 2012, le ministre de l'Intérieur a brièvement évoqué la souffrance des personnels sous l'angle de la prévention contre le suicide. Le problème est que les campagnes sur les risques psychosociaux engagées par l'administration sont majoritairement centrées sur la prévention des suicides, qui eux-mêmes sont quasi-systématiquement abordés sous le seul angle de la vie personnelle. Les récents propos du ministre ne sont pas de nature à nous rendre optimiste pour l'avenir.

Harcèlement moral et/ou sexuel, relations hiérarchiques obsolètes, robotisation du métier de policier, conditions de travail indignes, relation avec les usagers compliquée voir conflictuelle, violences envers les policier-ères exacerbées, atteinte à leur esprit d'initiative et infantilisation par la hiérarchie, **la souffrance au travail a de multiples visages !** Dans un contexte de crise sociale et sociétale, avec des perspectives de carrière et de retraite difficiles, la souffrance au travail devient bien plus prégnante.

Ainsi, **la souffrance ne se traduit pas seulement par des suicides ou des dépressions et peut avoir des conséquences moins graves dans les actes mais tout aussi graves dans le cheminement de vie :** stress quotidien, relations conflictuelles au travail mais aussi dans sa vie privée, maladies psychosomatiques, violences... Des mesures ont été prises depuis de nombreuses années (médecine de prévention, CHSCT, psychologues internes...) mais seulement pour traiter les conséquences. Jamais les causes !



Si le travail du policier a du s'adapter à de nouvelles contraintes réglementaires ou législatives pour répondre aux normes sociales d'une démocratie toujours en évolution, **les fondements même de l'organisation policière n'ont pas ou peu changé.** Même le nouveau management mis en exergue lors de la réforme des corps et carrières de 2004 n'a été qu'un mot nouveau pour cacher les vieilles pratiques (**relations hiérarchiques infantilisantes et dégradantes**) et la **robotisation du policier**, plus outil d'une politique sécuritaire qu'agent du service public, capable de discernement, d'initiative et d'innovation. En plus des

solutions liées aux salaires, au statut, au déroulement de carrière, aux conditions matérielles de travail et à la relation avec la population, d'autres mesures doivent être pris à court ou moyen terme :

- ✓ **Suppression du Corps de Conception et Direction**
- ✓ **Passage obligatoire pour tout policier-ère par le Corps d'Encadrement et d'Application (école, stage puis deux années de service)**
- ✓ **Diversification dans le recrutement du Corps de Commandement par une refonte du concours**
- ✓ **Accès plus favorisé aux Corps de Commandement pour les agents du Corps d'Encadrement et d'Application**
- ✓ **Rétablissement du droit de grève (comme cela existe dans plusieurs États européens)**
- ✓ **Suppression de l'IGS et remplacement par une autorité administrative indépendante intégrant des magistrats, des élus, des policier-ères, etc.**
- ✓ **Respect du droit syndical**
- ✓ **Respect de la liberté d'expression des fonctionnaires de police (le devoir de réserve ne doit pas servir à museler la parole des policier-ères)**

Les relations hiérarchiques, l'exercice du pouvoir disciplinaire, le devoir de réserve sont d'autant de sujets qui doivent être repensés aujourd'hui, de manière participative, afin de faire entrer la Police Nationale (et par la même la Gendarmerie Nationale) dans le XXIème siècle, en conformité avec les aspirations démocratiques et républicaines des citoyen-nes, dont font partie les policier-ères.

Sud Intérieur : du fond et de la méthode

Adhérez à Sud Intérieur

EXTRAITS DE LA PLATE FORME REVENDICATIVE DE SUD INTÉRIEUR (adopté au congrès 2010)

« Missions de police :

La police a pour mission d'assurer le service public de la sécurité sous le contrôle de la magistrature, de la communauté des résidents et des médiations que celle-ci se sera choisies (parlement, organes indépendants d'inspection).

La police est une prérogative régaliennne d'Etat. Les policiers municipaux ne pourront perdurer en leur état et devront être reversés dans l'une des fonctions publiques. Sous réserve d'un processus qualifiant contrôlé tant par la magistrature que la Direction de la Formation de la Police Nationale, certains policiers municipaux rejoindront la Police Nationale. »

« Rémunération :

Les heures de nuits seront payées double, les fonctionnaires travaillant habituellement la nuit ne pourront effectuer plus de 70% du quantum moyen effectué en horaires diurnes.

Le salaire du fonctionnaire sera indexé sur le coup de la vie et étalonné sur le mieux disant social européen. »

« Conditions de travail :

Depuis de nombreuses années, les conditions de travail se dégradent. La souffrance au travail progresse sensiblement tout comme les arrêts maladies qui en sont la conséquence. Cette souffrance professionnelle accrue ne doit rien au hasard, dans une société où la compétition, la logique de rentabilité ont remplacé le mot humanité. L'Administration a plus que jamais une fâcheuse tendance à nier l'évidence. Quant aux agents, ils préfèrent, dans la plupart des cas, ne pas en parler, beaucoup culpabilisant. La situation est alarmante et nous devons absolument prêter une très grande attention à cette question qui doit devenir un de nos axes principaux de revendication. »

« Direction de la Police aux Frontières (PAF) :

La Police aux Frontières doit s'employer prioritairement à la lutte contre les mafias rackettant les postulants à résider sur le territoire national, contre les filières d'exploitation des demandeurs de titres de séjour. Des unités seront missionnées à la l'exploitation patronale ou de donneurs d'ordre des travailleurs sans papiers. »

« Brigades anti-criminalité :

Les BAC ou de leurs éventuels avatars ne devront plus être employés au contrôle social dans les quartiers. Un réel questionnement devra avoir lieu quant à leur emploi actuel dans la répression des classes populaires et des marges. Du mal-être, de la déshérence et de la délinquance que leur action paradoxale suscite souvent. »

« Criminalité transnationale et délinquance financière :

En France, renforcer les moyens matériels et humains des brigades financières et pôles d'instruction financière ainsi que du FISC et des Douanes et leur donner la liberté d'action nécessaire (indépendance des enquêtes, sévérité pénale et judiciaire, etc). »

CHARTRE DU POLICIER SUDiste

En rejoignant **SUD INTERIEUR** et l'**Union Syndicale Groupe des 10-Solidaires**, je rejette les égoïsmes corporatistes pour un syndicalisme de lutte et de résistance, ayant pour double objectif :

la défense des revendications des salariés, la transformation sociale et sociétale.

J'adhère aux valeurs historiques du *Mouvement ouvrier* et aspire à l'élimination universelle de toute forme d'aliénation, d'oppression professionnelle, individuelle ou nationale.

Ma démarche syndicale, indépendante des dogmes politiques ou philosophiques, se veut en opposition fractale à toute idéologie totalitaire et globalisante, raciste ou nationaliste.

L'esprit de mon engagement est laïque, démocratique, rétif à tout bureaucratisme.

Je me bats pour l'extension maximale des libertés de chacun(e), seule garantie réelle de l'émancipation de tous(tes).

Je suis solidaire de tout(e) salarié(e) comme de tout(e) travailleur(se) indépendant(e) ne vivant pas de l'exploitation des autres ainsi que, bien sur, de tout exclu(e) ou précarisé(e).

Je désire la plus complète égalité entre femmes et hommes, entre Français et Étrangers de tous statuts.

Persuadé(e) de l'unité du genre humain, je ne crois ni en l'existence de *races* différenciées, ni en un quelconque déterminisme ethno-culturel.

Je soutiens la nécessité, sur tout le territoire, d'un service public fort, gratuit et accessible à tous, vecteur d'équité et de progrès social tant pour la population que pour celles et ceux y travaillant.

Je refuse, en conséquence, la cessation à un *marché*, par nature intéressé, injuste et erratique, de cet acquis commun, issu de l'héritage révolutionnaire.

Je m'oppose à une *mondialisation* libérale régressive pour l'Humanité, le salariat et la nature, profitable aux seules *élites* et puissances financières, méprisante de l'intérêt général, irresponsable devant le(s) peuple(s).

Je souhaite l'alignement systématique de chacun(e) sur le **mieux disant social européen**.

Policier(ère), je me considère comme un(e) travailleur(se) de la sécurité au bénéfice de tous, ne privilégiant ni les pouvoirs, ni les puissants ; j'abhorre la *culture de soumission* si fréquente dans la profession. Je me défie d'un *tout sécuritaire* paranoïaque et réducteur.

J'ai conscience de tirer ma légitimité de la République, de son triptyque fondateur (Liberté, Égalité, Fraternité), de la volonté du Peuple dont je défends par mon métier les acquis politiques et sociaux.

Tout justiciable est mon égal : quelle que puisse être son attitude je ne cède à la provocation.

Je récuse tout comportement ou propos anti-républicain, condescendant ou blessant.

Amené(e) à utiliser la force, celle-ci demeurera minimale, contrôlé et strictement nécessaire.

Part de la chaîne judiciaire, je privilégie les peines substitutives et considère que l'incarcération -si jugée nécessaire- doit être de moindre oppression ; j'espère tout autant en une réelle politique d'accompagnement et de protection des victimes.

Au sein du Ministère, le combat des camarades non-policier(ère)s [Préfectures, Sécurité civile...], non-actif(ve)s [administratif(ve)s, ouvrier(e)s, scientifique...], non-titulaires [ADS...] est le mien.

Hors de toute fierté étriquée de corps, un éventuel commandement ne me donnerait nulle prévalence sur des collègues qui même dirigés seront pour moi d'abord des pairs(esses).

Je dénoncerai tout ordre illégal, toute instrumentalisation de mon action à des fins particulières.